



Biodiversité Territoires

Saint-Médard-en-Jalles, l'exemplaire

La ville girondine, a été désignée Capitale pour la biodiversité 2024 des communes de moins de 100 000 habitants. Un label qui récompense des années d'engagement

Florence Moreau
 fl.moreau@sudouest.fr

Difficile, voire impossible désormais, de parler biodiversité sans évoquer Saint-Médard-en-Jalles, ville forêt de la métropole bordelaise. « Si on compte les parcs en plus des bois, 70 % des 87,2 km² de la surface de la ville sont des milieux naturels », se félicite le maire, Stéphane Delpyrat-Vincent. « Pour 33 000 habitants. »

Saint-Médard-en-Jalles a été désignée Capitale française de la biodiversité, pour 2024, dans la catégorie des villes de moins de 100 000 habitants. Un label qui n'a pas été décerné par hasard mais vient récompenser un engagement de longue date. « Ça vient de loin », justifie le maire, conscient que l'effondrement de la biodiversité « va vite, très vite » et que la richesse de la faune et de la flore sur la commune est un capital à préserver.

Une véritable stratégie locale a été mise en place dans ce désormais Territoire engagé pour la nature (TEN). Un service transition écologique a d'abord été créé en 2020, composé de quatre personnes dont une écologue. Il intervient de la construction de bâtiments publics au choix des matériaux à moindre impact dans les marchés publics.

« Où on met les pieds »
 Afin de faire revenir la nature en ville, de reconnecter les habitants au vivant et de freiner l'érosion de la biodiversité, Saint-Médard-en-Jalles a lancé en 2022 le dispositif « Ma biodiversité », décliné en trois volets : « Mon jardin, ma biodiversité », des ateliers, formations et petits guides pour encourager la préservation de



Les bords des jalles sont un des nombreux exemples de la richesse de la biodiversité à Saint-Médard-en-Jalles.
 OLIVIER DELHOUMEAU

la biodiversité directement dans les jardins des habitants ; « Mon école, ma biodiversité », pour la biodiversité de proximité, et « Ma commune, ma biodiversité », un recueil de données naturalistes sur les parcelles communales afin d'élaborer un atlas de la biodiversité communale (ABC) et d'adapter les mesures de gestion adaptées.

« C'est pour savoir où on met les pieds au moment d'engager nos actions », détaille Stéphane Delpyrat-Vincent, qui participe ce 9 juillet à une table ronde lors de la deuxième édition des Rencontres biodiversité et territoires qui se tiennent cette année à Bordeaux. Le thème de 2024 pour devenir Capitale de la biodiversité était la

sobriété. « Cela illustre parfaitement les actions menées au quotidien », souligne Valentin Désiré,

Une véritable stratégie locale a été mise en place dans ce désormais Territoire engagé pour la nature

le directeur de la transition écologique. « Sur le foncier comme pour la protection des espaces naturels et de la ressource en eau et la gestion raisonnée. »

Dans un contexte de forte pres-

son foncière, la commune a en effet coconstruit, avec le Département de la Gironde et des propriétaires forestiers, chasseurs, habitants, une zone de préemption des espaces naturels sensibles (ZPENS) de 2 360 hectares, dont certains étaient destinés à l'urbanisation. Via Bordeaux Métropole, elle a également acquis et ouvert au public trois parcs (le Thil, où une association pourrait prochainement faire de la sensibilisation à l'environnement, le Bourdieu et Dupérier), soit plus de 40 hectares.

Végétation spontanée, fauche tardive, végétalisation de façades, installation de six brebis landaises sur le territoire, paillis, arrosage

en télégestion, trottoirs non goudronnés, etc. : la ville applique une gestion différenciée la plus écologique possible en fonction des spécificités des espaces.

Ce sont toutes ces démarches qui ont été saluées par le comité scientifique et technique en charge du concours qui s'est déroulé sur le terrain. Au-delà du « petit effet fierté », avoué par le maire, le label permet clairement « d'avoir une certaine crédibilité au moment d'aller chercher des subventions et autres fonds verts pour les actions en cours ». Pas question de s'endormir sur ses lauriers. Saint-Médard-en-Jalles a reçu le label Ville durable et innovante pour 2025.